



NON-TARIFF MEASURES WEEK

NTMs: The Good, the Bad, and the Ugly

14-15 October 2019

Défis et complexité du commerce en ligne transfrontalier

by

Ms Marilyn Guinet

Du point de vue de l'administration fédérale des douanes Suisse (AFD)

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD



Défis et complexité du commerce en ligne transfrontalier

Du point de vue de l'administration fédérale des douanes Suisse (AFD)

15.10.2019



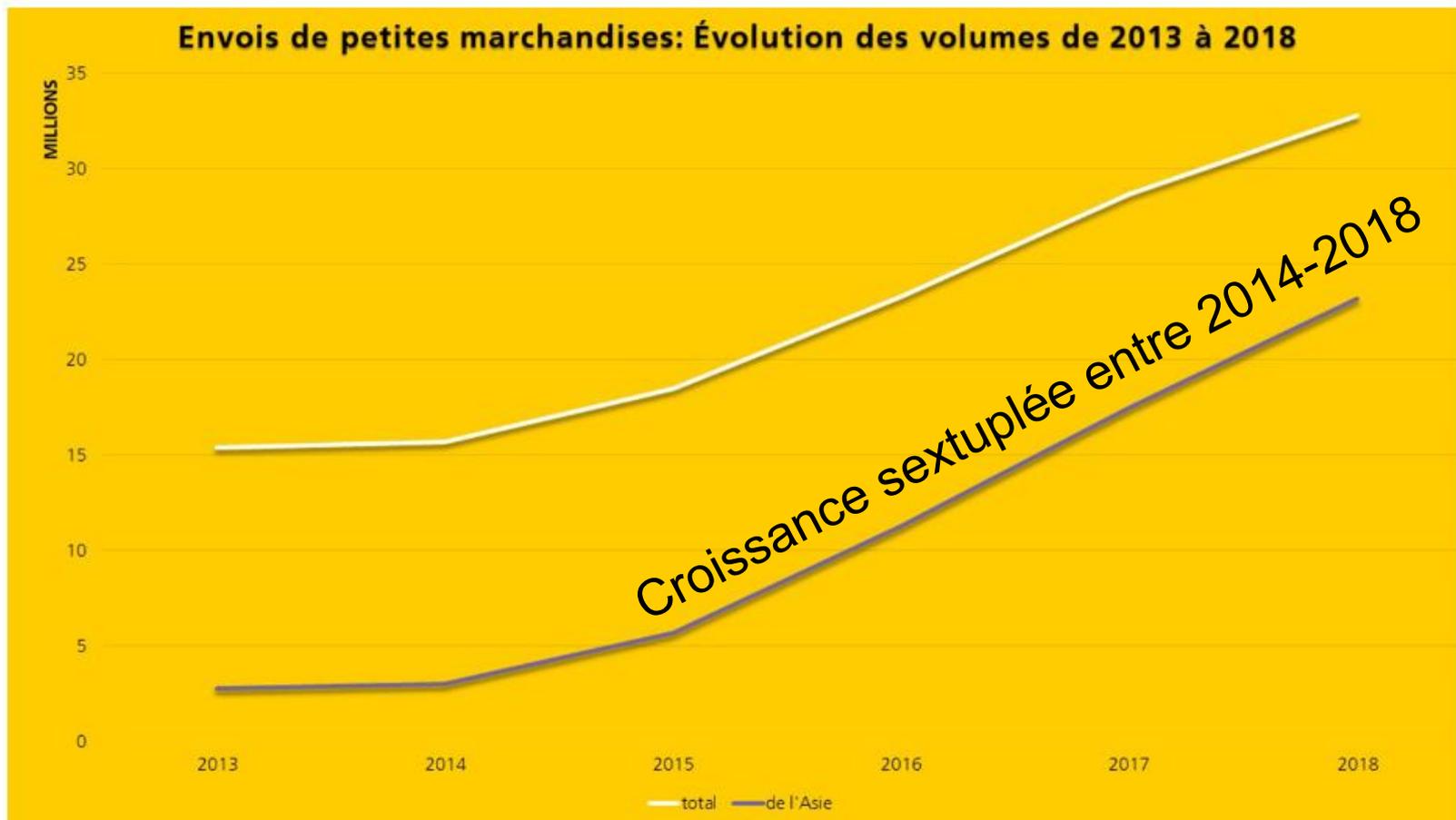
Table des matières

- Volume et placement sous régime douanier
- Défis de l'actuel processus de dédouanement
- Risques et activité de contrôle au trafic postal
- Pression politique
- Programme de transformation (DaziT)
- Objectifs prioritaires du commerce en ligne transfrontalier
- Champs d'action et mise en œuvre



Volume

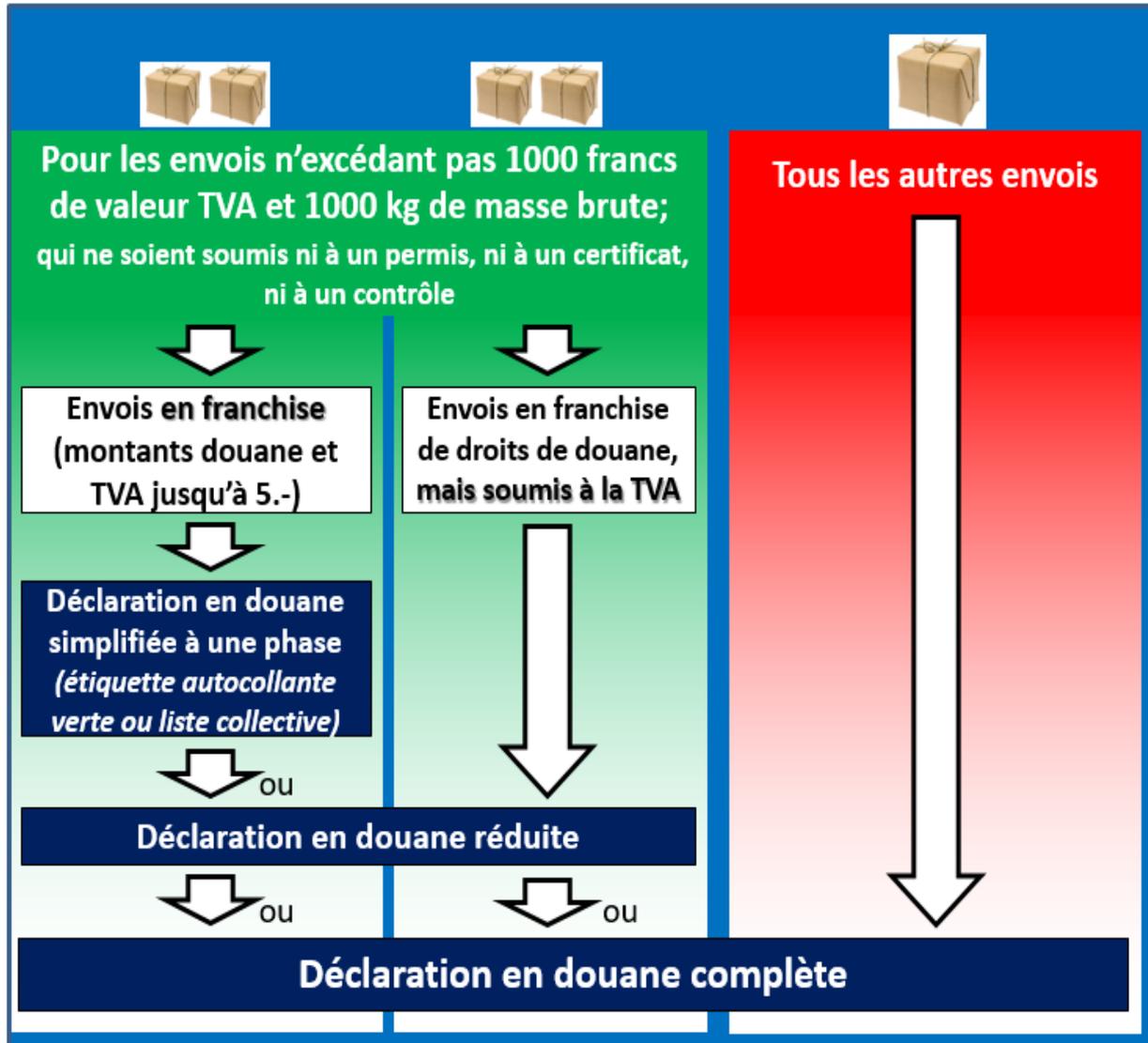
Selon les chiffres publiés par la Poste suisse



«Volume de colis – Une nouvelle valeur record», article publié le 18 janvier 2019 sur www.pointlogistique.ch



Placement sous régime douanier





Défis de l'actuel processus de dédouanement

- Surcroît de travail pour la Poste, dû aux données manquantes ou de mauvaise qualité; absence de données électroniques dans le trafic postal
- Difficulté à détecter le trafic de marchandises frappées d'interdiction
- Activité de contrôle généralement limitée à des sondages; analyse des risques malaisée sans données électroniques
- Manque à gagner lié aux fausses déclarations de valeur (sous-facturation)
- Lourd fardeau lié à l'exécution de nombreuses tâches relevant d'actes législatifs autres que douaniers (ALAD)



Risques et activité de contrôle au trafic postal

- L'AFD constate régulièrement des fausses déclarations et des irrégularités lors de contrôles douaniers. À cet égard, le trafic postal est touché de façon marquée, car il permet notamment l'anonymat de l'expéditeur.
- Si l'importateur n'est pas habilité à déduire l'impôt préalable ou pas intégralement, les impôts non perçus ou manquants lors de la taxation constituent une perte définitive pour le fisc.
- L'activité de contrôle de l'AFD repose sur des analyses des risques et se limite à des sondages. Le taux de contrôle, relativement bas, représente un pourcentage peu élevé.
- Il est d'autant plus difficile de surveiller la très grande quantité de petits envois en raison des simplifications introduites.



Pression politique

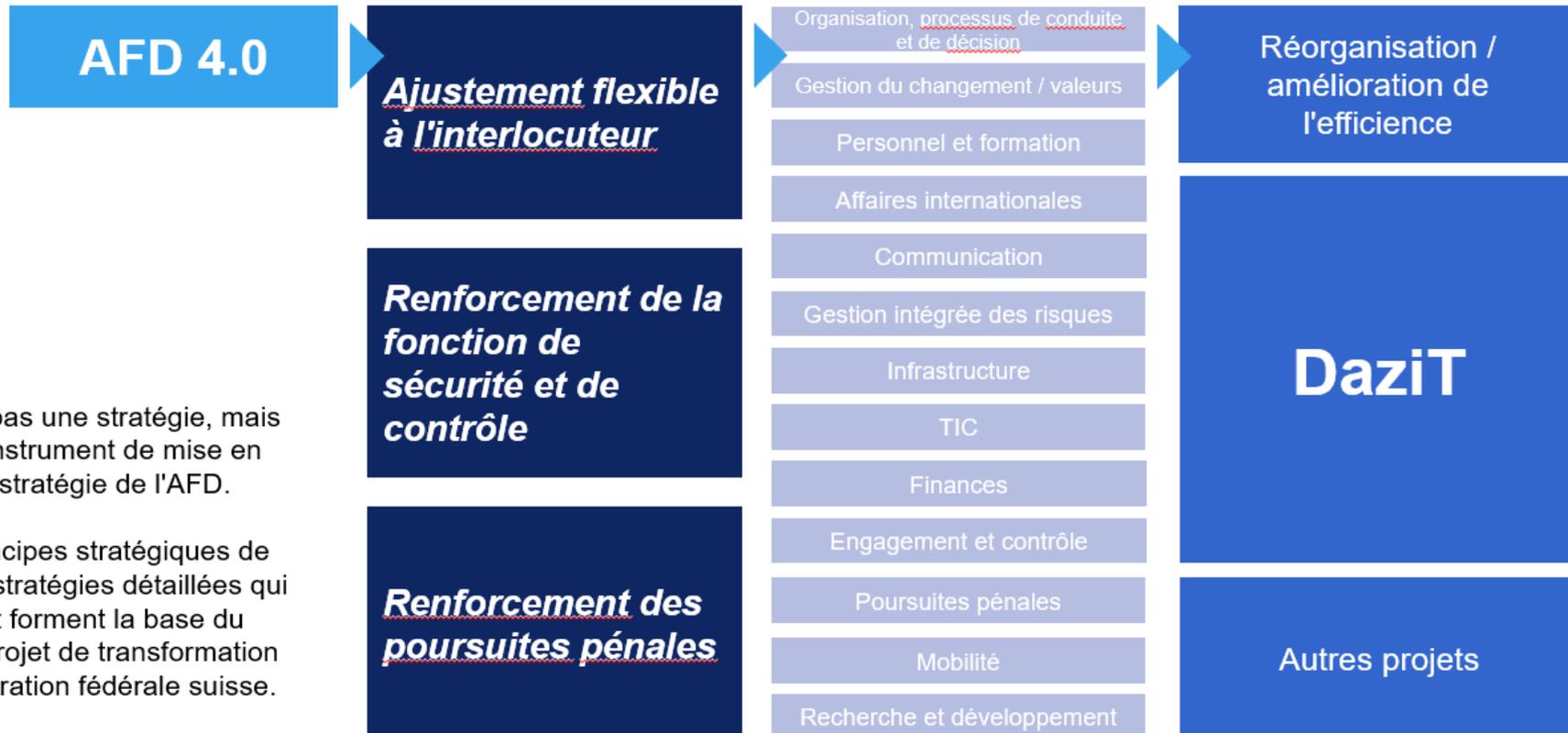
Différences de prix entre la Suisse et l'étranger

- Niveau de prix plus élevé en Suisse
- Franc fort
- Avantages fiscaux à l'importation, grâce à la franchise-redevances ou au contournement de l'obligation d'enregistrement pour la TVA
- Distorsions du marché dues en partie au trop bas niveau des frais de distribution

Objective politique: Pour que toutes les entreprises de commerce en ligne puissent lutter à armes égales



Programme de transformation (DaziT) élément clé de la réorientation stratégique de l'AFD



DaziT n'est pas une stratégie, mais le principal instrument de mise en œuvre de la stratégie de l'AFD.

Les trois principes stratégiques de l'AFD et les stratégies détaillées qui en découlent forment la base du plus grand projet de transformation de l'Administration fédérale suisse.



Objectifs prioritaires e-commerce

Données

- Numérisation continue des processus
- Etablissement de normes sur l'e-commerce (OMD)
- Introduction d'une déclaration électronique préalable

Mise en application

- Renforcer la législation douanière
- Alléger les tâches administratives pour augmenter la capacité de contrôle
- Augmenter l'efficacité en simplifiant les processus (ALAD)
- Promouvoir l'utilisation de moyens techniques



Champs d'action et mise en œuvre (1)

Analyse automatisée et intelligente des risques

- Introduction d'une déclaration préalable électronique (ICS 2)
- Une nouvelle plateforme rendra possibles des analyses des risques intelligentes et adaptatives

Plus de technologie et d'automatisation

- Utilisation de scanners à rayons X avec équipement de détection de drogues et d'explosifs
- Reconnaissance automatique d'adresses pour le tri

Efficacité et simplification accrue dans l'exécution des actes législatifs autres que douaniers (ALAD):

- Procédure de destruction simplifiée et accélérée



Champs d'action et mise en œuvre (2)

Conclusion d'accords avec les négociants en ligne/les plateformes d'e-commerce et/ou les autorités douanières étrangères

- Des contrats préciseront les obligations des négociants en ligne/des plateformes d'e-commerce. Le dialogue bilatéral et l'intensification des contacts noués avec les pays concernés et leurs autorités douanières seront par ailleurs privilégiés pour faire respecter ces prescriptions.

Nouvelles solutions de dédouanement

- L'acheteur fournit les données nécessaires ou effectue le dédouanement lui-même



Questions